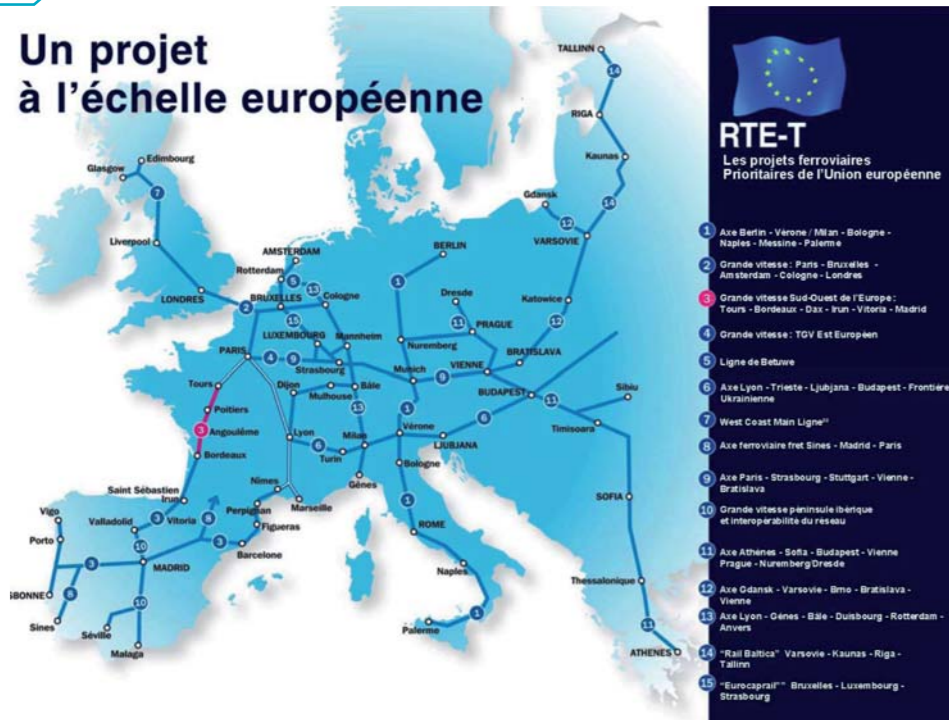


Un projet à l'échelle européenne



Tours - Bordeaux en 1h40 au lieu de 2h25 ? Un service bientôt à portée de... train ! Le projet LGV Sud Europe Atlantique consiste à construire une ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux, pour y faire circuler des TGV de 300 à 320 km/h. Le projet est conçu en deux étapes. Une première section sera construite entre Angoulême et Bordeaux pour une mise en service en 2013. La section entre Tours et Angoulême sera prête à accueillir les TGV en 2016.

La ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique viendra ainsi compléter la LGV Atlantique qui relie déjà Paris à Tours et, à terme, elle permettra de rejoindre Madrid et Lisbonne. Il s'agit donc d'un maillon essentiel qui profitera à près de 20 millions de voyageurs, pour relier, par la façade atlantique, la péninsule ibérique, le sud-ouest de la France et le réseau nord européen à grande vitesse (Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam...).

Le projet est né d'un constat simple: la ligne actuelle ne permettra pas de faire face à la demande de déplacements (voyageurs et marchandises), en augmentation constante. La LGV SEA est un projet soutenu par les pouvoirs publics, parce qu'il permet de répondre aux enjeux du développement durable: par exemple, le rail ne contribue qu'à 0,5 % des émissions de CO₂ du secteur des transports. La création d'une nouvelle ligne

à grande vitesse présente ainsi plusieurs avantages. Elle améliore les possibilités de transports (gain de temps, renforcement des dessertes des villes) et, dans le même temps, elle permet de libérer de la place sur la ligne existante. Cela bénéficiera au transport régional de voyageurs (plus de trains, notamment aux heures de pointe), ainsi qu'au transport de marchandises (moins de pollution atmosphérique).

• Les gains de temps apportés par la LGV SEA

	Temps de parcours actuels*	Temps de parcours 2016*	Gain de temps
Lille - Bordeaux	4 h 45	4 h 00	45 min
Lille - Angoulême	4 h 00	3 h 40	20 min
Lille - Poitiers	3 h 15	3 h 05	10 min
Paris - Poitiers	1 h 25	1 h 15	10 min
Paris - Angoulême	2 h 05	1 h 50	15 min
Paris - Bordeaux	2 h 55	2 h 05	50 min
Paris - La Rochelle	2 h 50	2 h 25	25 min
Paris - Bayonne	4 h 40	3 h 50	50 min
Paris - Toulouse	4 h 55	4 h 05	50 min
Paris - Tarbes	5 h 45	4 h 50	55 min
Saint-Pierre-des-Corps - Poitiers	0 h 40	0 h 30	10 min
Saint-Pierre-des-Corps - Angoulême	1 h 25	1 h 00	25 min
Saint-Pierre-des-Corps - Bordeaux	2 h 25	1 h 40	45 min
Poitiers - Angoulême	0 h 45	0 h 35	10 min
Poitiers - Bordeaux	1 h 40	1 h 05	35 min
Angoulême - Bordeaux	0 h 50	0 h 35	15 min

* Arrondis aux 5 min les plus proches



L'arrivée d'un TGV représente un atout indéniable pour l'économie des territoires, en offrant un accès plus rapide à Paris, mais également à de grandes villes européennes: effets positifs sur la compétitivité des entreprises, marchés élargis, voyages d'affaires facilités, nouveaux séjours touristiques favorisés, meilleure attractivité pour les entreprises qui cherchent à s'implanter.

Près de 60 000 emplois
L'impact sur l'emploi est double:

- temporaire, pendant la construction (création ou maintien d'emplois liés au chantier);
- permanent, dû au développement de l'activité.

Le chantier de la LGV générera chaque année la mobilisation de 10 600 emplois-an pendant cinq ans, principalement dans le BTP mais aussi dans les services marchands, le commerce, les transports... Les retombées permanentes sont estimées entre 3 500 et 4 500 emplois.

• Les gares et leurs quartiers se préparent

- Tours**
 - projet de tramway pour relier les gares de Tours et Saint-Pierre-des-Corps
 - renforcement des pôles d'échanges multimodaux* à Tours et Saint-Pierre-des-Corps
- Poitiers**
 - création d'un pôle d'échange multimodal*
 - création d'un centre d'affaires (4 000 m² bureaux) et de conférences
 - revalorisation des espaces publics aux abords de la gare
- Angoulême**
 - création d'un pôle d'échange multimodal*
 - développement d'un pôle d'activités tertiaires en complément du projet Magélis
 - revalorisation du site de la gare
- La Rochelle**
 - création d'un pôle d'échanges multimodal* autour de la gare

* Un pôle d'échange multimodal permet de faciliter les correspondances entre les différents modes de transport: voiture particulière, taxi, bus, tramway, etc. et train.



La conception d'une ligne à grande vitesse de 300 km de long nécessite la mise en place d'un important dispositif d'études. Il s'agit d'élaborer un projet qui respecte ces différents critères:

- le cahier des charges de l'infrastructure, qui fixe les fonctionnalités de la ligne: par exemple, desservir les gares existantes, transporter des voyageurs plus rapidement, en favorisant les correspondances avec le réseau TER;
- le référentiel technique des LGV, qui

définit les caractéristiques géométriques du tracé, c'est-à-dire les valeurs des courbes et des pentes qui doivent être appliquées pour assurer la sécurité et le confort des voyageurs;

- l'insertion dans le cadre de vie des riverains et dans l'environnement naturel.

Pour concilier ces contraintes, les études conduites par RFF s'attachent très tôt à identifier les enjeux techniques et environnementaux des territoires traversés.

• Une ligne à grande vitesse, qu'est-ce que c'est ?

C'est une plate-forme qui repose sur un terrain naturel aplani. Sur cette plate-forme sont posés les différents éléments qui composent une voie ferrée: rails, ballast, traverses, caténaires, signalisation et télécommunications. Le tracé exige une géométrie spécifique imposée par la grande vitesse ferroviaire, une très bonne stabilité du terrain, de faibles courbes et des pentes peu prononcées. Elle peut être:

- au niveau du terrain naturel (profil rasant)
- en dessous du terrain naturel (profil en déblai)
- au-dessus du terrain naturel (profil en remblai)

• 300 - 320 km/h en vitesse d'exploitation • 20 millions de voyageurs • 303 km de ligne nouvelle de Tours à Bordeaux, dont 182 km entre Tours et Angoulême • 10 raccordements au réseau ferroviaire actuel (d'une longueur de 39 km) pour desservir 12 gares existantes: Saint-Pierre-des-Corps, Châtelleraut, Futuroscope, Poitiers, Saint-Maixent, Niort, Surgères, La Rochelle, Ruffec, Angoulême, Libourne et Bordeaux • 3 300 ha d'emprises, dont 1 900 ha entre Tours et Angoulême • 120 communes situées dans le périmètre d'étude du projet, dont 66 entre Tours et Angoulême • 50 millions de m³ de déblais et 31 millions de m³ de remblais, dont 33 millions et 19 millions entre Tours et Angoulême • 3 millions de tonnes de ballast • 400 km de routes rétablies • 53 km de protections acoustiques • 240 ouvrages hydrauliques • 3 bases de travaux et 4 bases de maintenance • 4 sous-stations d'alimentation électrique • 40 viaducs • 390 ponts • Environ 5 milliards d'euros dont 3 pour construire la ligne entre Tours et Angoulême

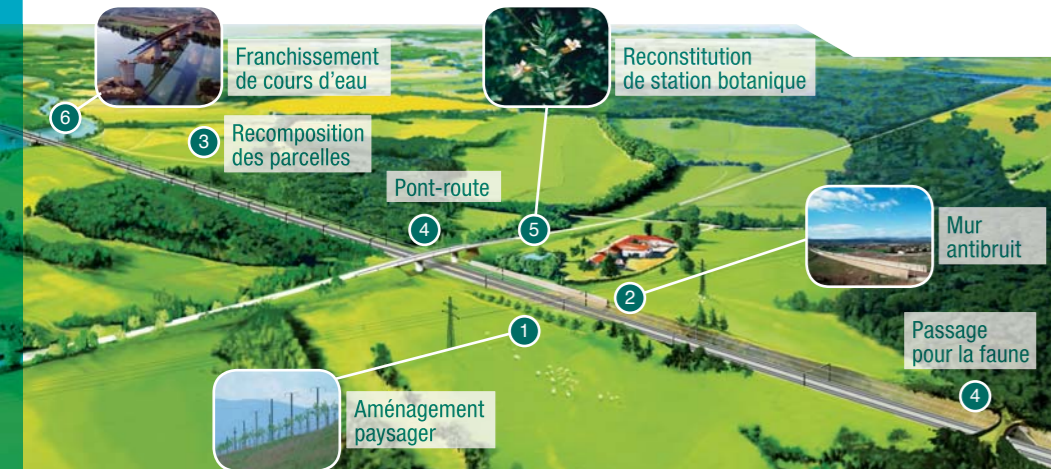


Le projet de LGV SEA cherche à s'intégrer au mieux dans les régions traversées, en préservant le cadre de vie des populations, le patrimoine et l'environnement naturel. Lorsque le tracé est à proximité de zones présentant des enjeux humains ou écologiques, les études menées par RFF définissent les mesures particulières à mettre en œuvre pour :

- 1 insérer la ligne dans le paysage: réalisation de modelés paysagers et plantations aux abords de la ligne, intégration des ouvrages d'art...
- 2 protéger les riverains du bruit: merlons acoustiques, écrans antibruit, traitement

des façades des habitations les plus proches...

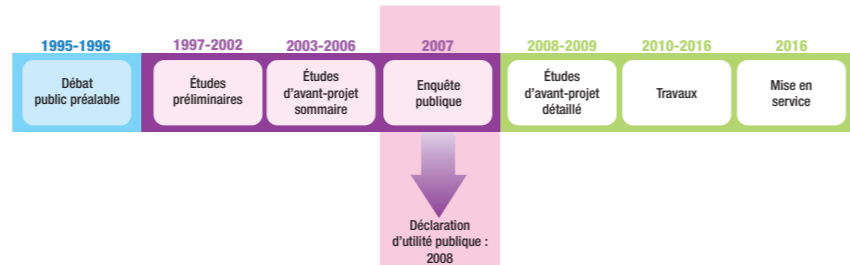
- 3 préserver les activités humaines, notamment agricoles: recomposition des parcelles aux abords de la ligne...
- 4 assurer le maintien de la circulation des hommes et des animaux de part et d'autre de la ligne: aménagement de ponts et de passages pour la faune...
- 5 protéger la faune et la flore: reconstitution de milieux naturels (mares, stations botaniques...)
- 6 respecter les enjeux liés à l'eau: viaducs dimensionnés pour des débits de crue centennale...



Réseau ferré de France, maître d'ouvrage du projet, est chargé de la conduite des études. Établissement public de l'État créé en 1997,

propriétaire de 29000 km de lignes en service, RFF a pour principales missions de gérer, entretenir, aménager et développer le réseau ferroviaire.

Les étapes du projet de LGV SEA Tours - Angoulême



Un projet élaboré dans un dialogue permanent

Pour élaborer le tracé de la ligne en tenant compte des avis des personnes concernées, RFF a mené un important travail de concertation, d'information

et de consultation auprès des acteurs locaux: administrations, élus, riverains, associations et acteurs socio-économiques.

Bientôt l'enquête publique

Pour procéder aux acquisitions foncières indispensables à la réalisation des travaux, le projet de LGV SEA doit être déclaré d'utilité publique. Dans ce cadre, une enquête publique se tiendra fin 2007 dans toutes les communes concernées entre Tours et

Angoulême. Elle offrira la possibilité à tous les publics de s'informer et de s'exprimer sur le projet. Entre Angoulême et Bordeaux, le projet a été déclaré d'utilité publique le 18 juillet 2006.

Un nouveau mode de réalisation et de financement

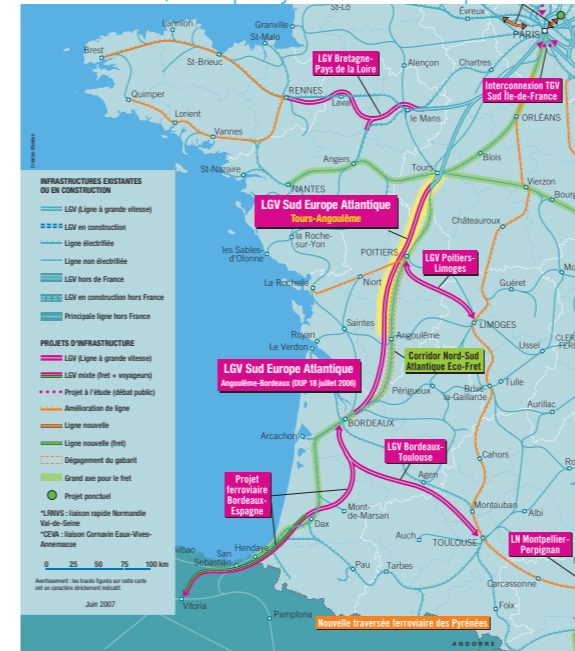
La LGV SEA entre Tours et Bordeaux sera réalisée dans le cadre d'une concession (comme une autoroute). Associant des partenaires privés au financement du projet, ce mode de réalisation permet un allègement de

la contribution publique. Le concessionnaire sera chargé de finaliser les études, de financer, construire, maintenir et exploiter la ligne. RFF veillera au respect des engagements pris à l'issue de l'enquête publique.

Dates et lieux d'exposition

- **Mairie de Mansle**: du 27 au 29 juin - permanences 10h-12h et 14h-17h
- **Mairie de Ruffec**: du 4 au 6 juillet - permanences 10h-12h et 14h-16h30
- **Mairie de Sauzé-Vaussais**: du 10 au 12 juillet - permanences 10h-12h et 14h-17h (sauf le 11 après-midi)
- **Mairie de Vivonne**: du 18 au 20 juillet - permanences 9h-12h et 15h-17h30 (16h30 le 20)
- **Gare de Poitiers**: du 25 juin au 6 juillet - permanences les lundi, mardi, jeudi après-midi et le samedi 30 juin (14h-18h) et les mercredi et vendredi (10h-12h et 14h-18h)
- **Gare de Châtelleraut**: du 9 au 13 juillet - permanence les lundi, mardi, jeudi après-midi (14h-18h) et les mercredi et vendredi (10h-12h et 14h-18h)
- **Gare de Tours**: du 25 juin au 6 juillet - permanence les lundi, mardi, jeudi après-midi et le samedi 7 juillet (14h-18h) et les mercredi et vendredi (10h-12h et 14h-18h)
- **Salle municipale de Nouâtre** (rue Louis Bailly, près de l'église): du 18 au 20 juillet - permanences 10h-12h et 14h-17h
- **Services techniques de la ville de Chambray-lès-Tours** (73, avenue de la République): du 11 au 13 juillet - permanences 10h-12h et 14h-17h

LGV SEA, un projet en deux phases



Réseau ferré de France
 Direction régionale
 Aquitaine Poitou-Charentes
 7 A, Terrasse Front du Médoc
 33000 Bordeaux
 Tél. 05 56 93 54 00
 Fax. 05 56 93 54 26
 www.rff.fr
 www.lgvsudeuropeatlantique.org

